Ses dernières volontés

désignent la commune de Sablet comme légataire universelle.

Sans héritier, Vincent Roux rédige le 20 septembre 1955 un testament olographe déposé chez maître Rassat, notaire à Sablet, transcrit en totalité dans le registre des délibérations du conseil municipal du 7 novembre 1959 quelques temps après son décès survenu le 15 mai 1959, à l'hospice de Sablet. L'instituteur a 93 ans.

EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal
DE LA COMMUNE DE SABLET

Délibération du Conseil municipal de Sablet, 7 novembre 1959 (collection particulière)

Ses dernières volontés désignent la commune de Sablet comme légataire universelle. Il lègue à « l'hospice la somme de cinq cent mille francs ainsi que tout ce qui se trouvera au moment de son décès dans la maison qu'il possède à Sablet ». Il désire également « que sa maison, propriété communale, soit utilisée et par priorité pour le logement des pensionnaires ou hospitalisés, d'une institutrice ou d'un instituteur public laïc (...)». Il souhaite que son tombeau soit entretenu par la commune « la commune et l'hospice devront faire respectivement et simultanément déposer le 9 juillet jour anniversaire du décès de mon épouse regrettée, le jour anniversaire de mon décès, pour la Toussaint une gerbe de fleurs sur la tombe Roux-Curel ». Le 14 juillet, jour de la fête votive, la commune fait distribuer à parts égales entre tous les hospitalisés, une somme de mille francs inscrite chaque année au budget communal sous la rubrique « legs Roux-Curel ».

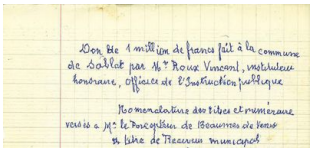

Don de 1 million de francs fait à la commune de Sablet par M. Roux Vincent, instituteur honoraire, officier de l'Instruction publique

Nomenclature des titres et numéraire versés à M. le Percepteur de Beaumes de Venise et livre de Recettes municipales

Document rédigé par Vincent Roux sur le don d'un million de francs à la commune de Sablet, mai 1958 (collection particulière)

Le 20 avril 1958, Vincent Roux avait déjà rédigé, de l'écriture tremblante du vieil homme qu'il est alors, un document dans lequel il fait don à Sablet d'un million de francs. Cette somme est affectée à l'aménagement du stade municipal et plus précisément à l'édification des tribunes, ce qu'entérine la délibération municipale du 29 mars 1958. L'inauguration du stade Roux-Curel a lieu le 15 février 1959, du vivant de Monsieur Roux. Jean Ripert, ancien conseiller municipal et membre des compagnons des Barrys, dans une interview rappelle l'institution qu'était le football pour le village et le titre de championne de Vaucluse que l'équipe sabletaine a décroché plusieurs fois.

M
Le Maire et le Conseil Municipal de Sablet ;
Le Comité Directeur de l'Association Sportive Sabletaine
vous prient de bien vouloir leur faire l'honneur d'assister à
L'INAUGURATION
DU STADE ROUX-CUREL
qui aura lieu le
Dimanche 15 Février 1959
à 14 heures, en prélude du Match de Division d'Honneur
ORANGE-SABLET
Présidence d'Honneur de M. ROUX Vincent

Carte d'invitation à l'inauguration du stade Roux-Curel, 1959 (collection particulière)

Les personnes interviewées dans la vidéo sont : Monsieur Raspail, président des Compagnons des Barrys ; Monsieur Ripert, adjoint au maire de l'ancienne municipalité et ancien président des Compagnons des Barrys et de la Journée du Livre de Sablet ; Madame Victor, membre des Compagnons des Barrys.

Sablet, vue actuelle du stade © Archives départementales de Vaucluse

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON